

**APPEL A PROJETS 2017**  
**DOSSIER DE CANDIDATURE**

<b>Nom du groupe :</b>	
<b>Intitulé du projet :</b>	Rencontre impromptue
<b>Nombre d'amateurs concernés par le projet :</b>	48 musiciens
<b>Nom de la structure présentant le projet :</b>	
<b>Ville (Structure) :</b>	
<b>Département</b>	
<b>Région</b>	
<b>Discipline artistique pratiqué par le groupe</b>	Musique
<b>Discipline artistique principale du projet :</b>	Musique / improvisation
<b>Discipline(s) artistique(s) secondaire(s)</b>	Jeu scénique
<b>Montant du budget prévisionnel de l'action (€) :</b>	16 400,00 €
<b>Montant de la subvention sollicitée (€) :</b>	5 000,00 €
<b>Le cas échéant, Fédération d'affiliation :</b>	Confédération Musicale de France

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- La fiche de présentation du groupe,
- La fiche de présentation de la structure porteuse du projet
- La fiche de présentation du projet
- Le budget prévisionnel du projet
- Le mandat de délégation (si nécessaire)
- Le(s) CV de(s) artiste(s) ou professionnel(s) de la culture intervenants
- Le bilan financier et un rapport d'activités de l'année N – 1 de la structure support
- Une présentation de l'activité du groupe

# FICHE DE PRESENTATION DU GROUPE

## Le Groupe

- Nom du groupe présentant le projet :
- Année de constitution du groupe : 1923
- Discipline artistique habituelle : Musique
- Présentation du groupe :

Doyenne des associations de la ville de XXXX, l'XXXX a été fondée officiellement en Mai 1923 par XXXX. Étant

fils d'honorables familles de notre Cité au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le nom de l'association visant à valoriser la musique populaire a été vite choisi.

Depuis le 1<sup>er</sup> cortège en 1923, « XXXX » (association loi 1901) promeut, sans discontinuité, la pratique musicale dans un esprit d'amitié et de partage entre générations.

Elle a pour objet de diffuser l'art musical, dans le cadre de la musique populaire, et de former des musiciens par la pratique musicale amatrice.

Affiliée à la Confédération Musicale de France par l'intermédiaire de XXXX,

XXXX a participé à différents concours d'harmonie en 1<sup>ère</sup> division.

Composée de 76 membres musiciens, dont 18 agés de moins de 18 ans, la formation comprend une batterie-fanfare sous la direction de XXXX et un orchestre d'harmonie sous la direction XXXX

Ses membres sont des adultes musiciens amateurs et des élèves des écoles de musique et conservatoires de la région.

XXXX se produit une vingtaine de fois par an, lors de concerts, de défilés, bals champêtres, aubades... principalement dans le secteur géographique du XXXX, mais aussi dans les départements limitrophes.

Forte d'une longue et riche expérience, l'association a su tisser des liens dans le monde entier suite à des échanges musicaux avec la Suisse, le Canada, l'Angleterre et la Principauté de Monaco.

Elle a déjà collaboré avec des formations et solistes professionnels dans le cadre de concerts qu'elle a organisés.

Le Conseil d'Administration, composé de 15 membres, est présidé par XXXX

---

Le groupe concerné par le projet au sein de l'association est l'harmonie. Composée de 48 musiciens, dont 18 agés de moins de 25 ans, elle se réunit une fois par semaine pour répéter sous la direction d'XXXX.

Elle est en lien étroit avec l'école de musique intercommunale XXXX

XXXX et collabore régulièrement avec des musiciens professionnels, comme en 2015-2016 : Le quatuor de clarinette Sib&La, le clarinettiste soliste Francis Tropini, le quintette de cuivres Aeris (collaboration programmée en septembre 2017).

Le répertoire est varié : musique classique et contemporaine (adaptations d'œuvres orchestrales et œuvres écrites spécifiquement pour harmonie), musiques de films, compositions originales.

Membre du groupe pouvant être contacté	Personne qui encadre le groupe habituellement
Fonction : Président	

- Quelle configuration habituelle prend votre groupe (atelier, troupe, orchestre, chœur, etc.) :

Orchestre d'harmonie

- Nombre de personnes composant le groupe : 48 musiciens
- Nombre de personnes du groupe participant au projet déposé dans le cadre du fonds : 48

Typologie du groupe	Indiquer pour chaque tranche d'âge, le nombre d'hommes et de femmes dans le groupe			
	< 15 ans	< 15 à 25 ans <	< 25 à 60 ans <	> 60 ans
Répartition Femme/Homme				
FEMMES		9	11	5
HOMMES	1	8	14	1

Si d'autres groupes d'amateurs participent à votre projet, merci d'indiquer :

- le nom des associations ou des groupes :
- le type de partenariat que votre groupe souhaite développer avec cette association ou ce groupe :

- la composition de ce groupe ou de ces groupes (reproduire le tableau ci-dessous autant de fois que de groupe) :

Typologie du groupe	Indiquer pour chaque tranche d'âge, le nombre d'hommes et de femmes dans le groupe			
	< 15 ans	< 15 à 25 ans <	< 25 à 60 ans <	> 60 ans
Répartition Femme/Homme				
FEMMES				
HOMMES				

**Volet jeunesse :**

Pour un groupe composé de mineurs, préciser le nom de l'adulte référent, sa fonction et joindre un CV.

S'agit-il d'une première candidature pour cet appel à projet ? : **OUI**  
Si non, merci d'indiquer les années des précédentes candidatures :

Le groupe a-t-il déjà bénéficié de l'aide dans le cadre du Fonds ? : **NON**  
Si oui, merci d'indiquer les années pour lesquelles vous avez déjà bénéficié de l'aide :

Comment avez-vous pris connaissance de ce dispositif ?

Information par le biais du bulletin d'information de la CMF

Avez-vous été accompagné pour le montage de votre projet (fédérations, DRAC, Centres de ressources...) :

**OUI Par le directeur de l'action culturelle et pédagogique de la CMF**

# FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE PRESENTANT LE PROJET

1) La structure qui percevra la subvention est-elle celle du groupe d'amateurs présentant le projet ?

Oui  Non

Si non, joindre le mandat de délégation du groupe (voir page 9).

ATTENTION : Sans ce mandat, le dossier de candidature ne pourra être examiné par la commission.

2) Identification de la structure qui percevra la subvention

Objet de l'association : Diffusion de l'art musical, dans le cadre de la musique populaire, et formation des musiciens par la pratique musicale amatrice.

Principales activités réalisées en 2016 : Répétitions hebdomadaires toute l'année + 8 concerts (seuls ou avec d'autres partenaires), 8 défilés, 3 aubades et 3 bals champêtres.

.....

L'association est-elle (cocher la case) : nationale  départementale   
régionale  locale

Le cas échéant, Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) :

.....Confédération Musicale de France .....

.....

3) Identification du représentant légal de la structure

4) Identification de la personne chargée du suivi du dossier de subvention

---

1 Pour percevoir une subvention de l'État, l'inscription au répertoire des personnes morales gérée par l'INSEE, est obligatoire. Pour obtenir un numéro SIREN, voir la démarche (gratuite) sur le site : <http://avis-situation-sirene.insee.fr>

# FICHE DE PRESENTATION DU PROJET

## 1) Nom du projet : Rencontre impromptue

### 2) Description du projet

Ce projet est né de la rencontre à XXXX entre les dirigeant de XXXX et le quintette à vents professionnel « Concert impromptu » venu présenter un spectacle. La volonté de travailler ensemble s'est peu à peu dessinée, autour d'axes assez précis.

En effet, il est apparu que l'harmonie XXXXn'avait jamais, ou peu, exploré certains domaines, et qu'elle n'était pas en mesure de le faire sans appui extérieur.

Le présent projet a donc pour but de développer la pratique du groupe sur ces différents axes: La découverte et la pratique de musiques actuelles, la mise en espace d'un spectacle et les techniques d'improvisation. Ce dernier point prendra une part importante dans la proposition d'accompagnement qui sera faite à l'harmonie par le quintette.

Ces différents axes de travail seront mis en œuvre dans le cadre de la création d'une œuvre contemporaine pour harmonie et quintette à vents. La création de cette œuvre originale devrait être proposée au compositeur contemporain Gilles Arcens, qui a déjà eu l'occasion d'écrire pour l'harmonie des Sans-Souci. Sa connaissance du groupe lui permettra de s'adapter aux envies des deux ensembles (harmonie et quintette) en tenant compte de leurs spécificités.

### **Le projet se déroulera en plusieurs phases :**

En mai 2017, une après-midi de rencontre sera organisée, avec les musiciens des deux ensembles, afin de faire connaissance. Un atelier de pratique d'improvisation sera réalisé par les musiciens du quintette à l'intention des musiciens de l'harmonie XXXX. Dans le cadre du partenariat existant avec l'École de Musique Intercommunale (EMI), cet atelier sera ouvert aux élèves de l'EMI, afin de faire bénéficier de ce travail le plus de musiciens possible.

La suite du projet consiste en la création d'une pièce en commun, avec l'harmonie et le quintette. Quatre à cinq rencontres auront lieu entre les deux ensembles au cours de l'année 2017/2018, dont deux week-ends de travail, afin de préparer la représentation commune. Ces moments de rencontres permettront d'aborder l'écoute et la découverte du répertoire contemporain pour harmonie, peu connu des musiciens amateurs de l'harmonie. Ce travail, exigeant pour des musiciens amateurs, tant par la nouveauté du répertoire que par le travail avec des professionnels, permettra à l'harmonie de dépasser ses capacités existantes, en terme d'écoute, d'ouverture et de précision. Une rencontre avec le compositeur devrait être programmée, afin d'affiner encore le travail.

Un travail de mise en espace du spectacle sera réalisé. En effet, le « concert impromptu » réalise dans ses spectacles un important travail dans ce domaine, et mettra cette expérience au service de la réalisation commune.

*L'aboutissement de ce travail sera une représentation qui aura lieu en septembre 2018. Le lieu, encore incertain, pourrait être la scène XXXX, à XXXX. Celle-ci aura pour ambition de proposer une mise en espace originale, dans la mesure du possible et en fonction des capacités de chacun.*

### 3) Objectif du projet

- La découverte pour des musiciens amateurs de l'univers de la musique professionnelle, l'ouverture que cela peut représenter, notamment pour les jeunes du groupe.
- L'échange et le dialogue entre deux formations très différentes, qui n'ont pas le même parcours ni la même démarche au quotidien mais qui pourront se rejoindre au sein de ce projet commun.
- La réalisation d'un projet ambitieux, qui fédérera le groupe autour d'objectifs communs
- L'exploration de champs artistiques souvent peu abordés dans les pratiques amateurs, comme l'improvisation, le jeu scénique
- L'opportunité pour le public d'une petite ville rurale d'assister à une proposition artistique originale et ambitieuse.

### 4) Durée du projet

Date de début du Projet : septembre 2017

Date de fin du Projet : septembre 2018

5 journées de rencontres seront programmées pendant l'année, sur des week-ends. En amont du projet, un temps de rencontre est déjà programmé afin que les deux groupes se rencontrent et mettent en place un premier atelier d'improvisation.

Les rencontres suivantes seront axées sur :

- l'improvisation (1 rencontre)
- le travail sur la pièce (2 rencontres)
- l'écoute et le travail du son (1 rencontre)
- le travail sur le jeu scénique et la restitution (1 rencontre)

### 5) Artiste ou professionnel sollicité

Le groupe professionnel qui accompagnera ce projet est le « Quintette impromptu ».

Créé en 1991, le Concert impromptu est une formation composée de cinq musiciens. Cet ensemble est à l'origine du concept de « Cross Opéra », croisement entre Musique, Arts plastiques, Danse, Littérature.

Leurs objectifs sont de :

- **Créer des spectacles musicaux** et interpréter la musique de chambre classique et contemporaine dans des concerts aux formes renouvelées et au plus haut niveau artistique.
- **Accueillir des créateurs contemporains, compositeurs, poètes, scénographes, musiciens comédiens, chorégraphes.**

Il est composé de :

- Yves Charpentier : Flûte et direction artistique
- Violaine Dufès : Hautbois et danse



- Jean-Christophe Murer : Clarinette
- Guillaume Merlin : Cor
- Nadav Cohen : Basson

Dans le cadre de ce projet, les objectifs de transmission du groupe professionnel sont liés à la découverte d'une nouvelle pratique (l'improvisation), au travail technique sur le son, et à la découverte d'un univers musical mal connu du groupe amateur et de son public (la musique contemporaine).

5 séances de travail seront organisées avec les artistes, d'une durée d'une journée pour chacune. Pour les 1ère et dernière séance, les 5 musiciens seront présents. Pour les séances intermédiaires, seuls 3 ou 4 des membres du quintette interviendront.

La rémunération journalière des artistes est de 500 € brut /jour (en cachet).

## 6) Partenariats

Ce projet se fera dans le cadre d'un partenariat nouveau avec l'association départementale « XXXX ». Cette association, œuvrant dans l'ensemble du département de XXXX, a pour mission de développer le spectacle vivant (musique, danse, théâtre, arts du cirque et de la rue). Elle a pour vocation de soutenir la création artistique, d'accompagner les porteurs de projets œuvrant dans le spectacle vivant et de faciliter l'accès aux activités du spectacle (enseignement, pratique, manifestations...).

Nos attentes vis-à-vis de ce nouveau partenaire sont de développer une pratique musicale ancrée dans un réseau départemental de pratiques amateurs, et de développer les projets avec des ensembles professionnels.

## 7) Dimension culturelle du projet

Pensez-vous organiser, en complément des temps de pratique, des sorties culturelles ? **NON**

Si oui, précisez le type de sortie ou d'actions culturelles et le lieu (théâtre, musée, médiathèque, centre d'art, galerie, etc...) :

## 8) Temps de clôture ou restitution publique du projet

Indiquer la/les forme(s) que prendra le temps de clôture du projet (séance publique de travail, atelier participatif, colloque, exposition, spectacles, etc.) : **Spectacle**

Si possible indiquer la/les date(s) et le(s) lieu(x) : **Septembre 2018 à XXXX**

**Public convié au(x) temps de clôture** : Tout public

Envisagez-vous, de réaliser des documents ou des objets permettant de conserver une trace de ce projet (vidéos, photos, livrets, partitions, enregistrements divers, etc.) et de le valoriser auprès du public ?

Précisez : Une captation vidéo pourra être envisagée, à destination des membres des deux groupes.

# BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET 2017

Nom de la structure : UNION MUSICALE « LES SANS-SOUCI »      Ville : CASTELNAUDARY

Nom du projet : Rencontre impromptue

Dépenses/Charges	En €	Recettes/Produits	En €
<b>ACHATS</b> équipements, fournitures, Prestation de service (création œuvre)	2 000 €	<b>VENTES/PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b> Billetterie, ventes de produits,	400 €
<b>FRAIS DE PRODUCTION / DIFFUSION / SERVICES EXTERIEURS</b> Location de salle Hébergement / Repas Déplacements Frais pédagogiques	600 € 300 €	<b>SUBVENTIONS</b> MCC/DRAC - Fonds Encouragement MCC/DRAC - Hors Fonds d'encouragement Autres Ministères Préciser : Conseil Régional Conseil Général Intercommunalité Commune de XXXX	5 000 € 300 €
<b>FRAIS DE STRUCTURE/AUTRES SERVICES</b> Frais de gestion, assurances... Droits d'auteurs... Autres (Préciser) Communication	200 € 500 €	SACD/SACEM Autres Partenaire Arts vivants XXXX	7 600 €
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> <b>Permanents</b> Salaires et Charges sociales <b>Intervenant(s) artistique(s)</b>	10 000 €	<b>AUTOFINANCEMENT/RESSOURCES PROPRES</b> Cotisations (adhésion à l'association) Cotisations supplémentaires pour ce projet	300 €
<b>TOTAL</b>	13 600,00 €	<b>TOTAL</b>	13 600,00 €
<b>MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS ET PRESTATIONS</b> Mise à disposition gratuite de locaux : <i>Salles pour la 1ère rencontre et la restitution</i> Mise à disposition gratuite de matériels Personnel Bénévole	1 800 € 600 € 400 €	<b>MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS ET PRESTATIONS</b> Mise à disposition gratuite de locaux Mise à disposition gratuite de matériels Personnel Bénévole	1 800 € 600 € 400 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 400,00 €	<b>TOTAL GENERAL</b>	16 400,00 €

Remarques :

Le budget prévisionnel doit être présenté équilibré, c'est à dire : RECETTES = DEPENSES

L'aide du MCC ne peut excéder 5.000 euros

L'aide ne pourra pas représenter plus de 50 % du budget total du projet présenté.

FONDS D'ENCOURAGEMENT AUX INITIATIVES ARTISTIQUES  
ET CULTURELLES DES AMATEURS

APPEL A PROJETS 2017

**MANDAT DE DELEGATION**

à remplir par le représentant du groupe, si celui-ci ne perçoit pas la subvention

M / Mme : (nom de la personne)  
représentant : le groupe (nom du groupe)

Certifie avoir mandaté la structure (nom et adresse de la structure support)  
représentée par (nom du représentant légal),

pour représenter (nom du groupe) dans le cadre du Fonds d'Encouragement aux  
Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs 2017 du Ministère de la Culture et de la  
Communication,

et percevoir la subvention en son nom.

Fait le, à  
Signature

Présentation du groupe

CV/Biographie des intervenants

Bilan financier

Rapport d'activités